

Famille, société et politique à la fin de l'Ancien Régime neuchâtelois : les "Souvenirs" de Charles de Marval (1802-1880)

Autor(en): **Henry, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **67 (2010)**

Heft 4: **Le partage de l'intime : le journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels en Suisse romande**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Famille, société et politique à la fin de l’Ancien Régime neuchâtelois: les *Souvenirs* de Charles de Marval (1802–1880)

par PHILIPPE HENRY



Fig. 1 Charles de Marval à 41 ans, en 1843. Daguerréotype. Collection privée.



Fig. 2 Les trois enfants de Charles Marval vers 1841. Daguerréotype. Collection privée.

Charles (François) de Marval (fig. 1) est un observateur très attachant de la fin de l’Ancien Régime neuchâtelois. Nous l’avons rencontré à travers nos travaux sur la justice criminelle de la principauté et son évolution avant 1848, c’est-à-dire les tentatives faites pour sa modernisation, domaine dans lequel il a joué un rôle important, davantage cependant par ses réflexions pénétrantes que par son action.¹

Solidement intégré dans la «bonne» société de la ville de Neuchâtel, engagé dans le courant philanthropique de son temps, Marval a exercé diverses charges politico administratives de second plan, puisque il ne fut jamais membre du Conseil d’Etat, fonction gouvernementale qui couronnait habituellement la carrière politique des rejetons les plus actifs de l’oligarchie locale.

Il a laissé, en sus de rapports administratifs toujours du plus haut intérêt, un recueil de *Souvenirs*,² un de ces «ego-documents» dont les historiens, revenus d’une conception de l’histoire dans laquelle seules comptaient les collectivités et les grandes forces sociales, sont aujourd’hui friands. Le pays de Neuchâtel, pour des raisons qui restent à éclaircir, semble particulièrement riche en écrits personnels (journaux, livres de raison, souvenirs, récits de vie...), provenant de multiples horizons sociaux et remontant surtout aux XVIII^e et XIX^e siècles.³

Le texte de Marval est un magnifique témoignage sur la fin de l’Ancien Régime neuchâtelois. Non parce qu’il établit des faits par ailleurs bien connus, mais par la qualité de son observation des pratiques sociales et des mentalités du patriciat, que l’auteur analyse, tout’en

faisant partie intégrante, avec une distanciation disons ethnologique, en une espèce d'«observation participante». L'auteur possède par ailleurs un véritable talent d'écrivain, un style vif et précis, libre de ton, souvent critique ou ironique. Les *Souvenirs* révèlent les tensions et les contradictions d'une époque, à travers la peinture d'une élite sociale, économique et politique dominant une société encore très hiérarchisée. On se bornera ici à n'évoquer rapidement que quelques aspects de ce riche document. Nous voudrions montrer, à travers le cas de Marval, une partie de ce que l'historien peut tirer d'un témoignage personnel dégagé des limitations et des conventions que lui auraient imposées la publication.

Charles de Marval (1802–1880)

Charles de Marval est né en 1802 à Neuchâtel, dans une famille de laquelle sont issus depuis le XVI^e siècle de nombreux officiers au service étranger, des magistrats, des dirigeants politiques. Son grand-père Louis (1745–1803), conseiller d'Etat et châtelain du Landeron, a été chambellan du roi et ministre plénipotentiaire de Prusse auprès du Corps helvétique. Son père Samuel (1768–1839), officier aux Gardes suisses (le service de France est une tradition familiale), puis colonel fédéral, était aussi conseiller d'Etat, tout comme son frère Louis (1798–1883). Les Marval sont étroitement alliés par mariages aux vieilles familles dirigeantes, Rougemont, Sandoz-Rosières, Chambrier, Ostervald, Montmollin, Du Pasquier... Charles lui-même épousera une Meuron.

Son parcours apparaît dessiné par ses origines sociales: scolarité classique à Neuchâtel, séjour tout aussi traditionnel à Zurich, vers seize ans, écourté pour cause de maladie, puis passage à Stuttgart suivi d'une immatriculation à l'université de Berlin, des études de droit devant, selon ses parents, le conduire à la diplomatie. Il suit les cours du grand Savigny (dont il retient parfaitement les conceptions du droit historique, qu'il fait siennes), et aussi de quelques maîtres de l'université de Humboldt, comme le géographe Carl Ritter. Il poursuit son droit à Göttingen, auprès d'un autre fondateur de l'Ecole du droit historique, Karl Friedrich Eichhorn. Il porte un regard sévère sur ces années de formation, considérant que ses bases scolaires étaient très insuffisantes:

«Les premiers vingt mois de mon séjour ne m'apprirent autre chose sinon que j'étais un ignorant, et qu'il ne suffit pas d'avoir 20 ans pour être capable de fortes études [...]. J'en retirai peu de fruit parce que je manquais de directions et d'une instruction suffisante [...]. Je quittai Berlin [...] en me demandant si je savais réellement quelque chose de mieux qu'en arrivant; j'étais un ballon percé, plat et sans mouvement, sous une couche de brouillard; l'air chaud de la science s'échappait par les trous de mon ignorance. J'ai mille fois déploré ces vides que plus tard je n'ai pu combler.» (p. 54–55)

Retour définitif à Neuchâtel, mariage et entrée dans l'administration bourgeoise de la Ville de Neuchâtel. Marval renonce sans regrets à la diplomatie. C'est un premier tournant dans sa vie: «J'ai pris à l'âge de 22 ans la canne du père de famille et l'épée du magistrat» (p. 56). Il devient membre du Grand Conseil de la Bourgeoisie, puis du Conseil des Vingt-Quatre (ou Petit Conseil, qui fonctionne aussi comme cour de justice civile et criminelle); il porte dans ces charges un intérêt marqué aux questions très débattues de l'instruction et de l'école, et surtout à la justice.

En 1831, lors du premier soulèvement républicain manqué, le carabinier Marval, fidèle à ses convictions, prend part à la défense de la monarchie contre les insurgés de septembre, il «fait le soldat» (p. 61). C'est aussi l'année où il devient châtelain de Thielle, donc chef d'une circonscription administrative et président d'une cour de justice civile et criminelle. Deux ans plus tard, il est membre du nouveau Tribunal souverain, cour civile d'appel. En 1833, il devient inspecteur des prisons de la juridiction de Neuchâtel. On le trouve encore membre de la Commission des charités ou du Comité directeur de l'Hôpital Pourtalès; plus tard il jouera un rôle important dans la fondation de l'asile pour aliénés de Préfargier, en 1849.

Deuxième tournant de la vie de Charles de Marval, au début de 1848: quelques semaines avant la Révolution, sans illusions devant l'évolution de la politique et de la société neuchâteloises, il démissionne brusquement de son poste de châtelain et du Tribunal souverain. Mais quelques mois plus tard, par la plume d'Alexis-Marie Piaget, chef du nouveau gouvernement, la République lui offre la présidence de la nouvelle Cour d'appel, indice de l'estime que lui portent ses adversaires idéologiques. Marval refuse dignement, sans mépriser pour autant le nouveau régime puisqu'il présidera par la suite le Comité central de l'impôt progressif et deviendra membre du Synode de l'Eglise nationale républicaine neuchâteloise. La fin de sa vie, moins publique, est mal connue. Il n'en dit que peu de chose dans ses souvenirs.

Un troisième tournant de son existence doit être mentionné: c'est la mort tragique, à vingt-neuf ans, de son fils François Louis, en 1855, jeune médecin très apprécié, victime d'une tuberculose contractée auprès de ses malades qu'il soignait avec beaucoup de charité. Toute la fin du texte, pleine d'émotion, est consacrée à ce drame.

Les Souvenirs

Ils sont déposés aux Archives de l'état de Neuchâtel dans le magnifique fonds de la famille Marval. Il s'agit d'un gros in-4^o dont la moitié environ, 145 pages, est remplie: *Observations et souvenirs, rédigés en 1842 par Charles François de Marval*. La structure en est complexe: plusieurs couches chronologiques dans sa rédaction, polyphonie de genres. Se succèdent en effet:

1. Un bref préambule (1842).
2. Quelques extraits annotés par Marval du journal de son grand-père Louis, mort en 1803, qu'il n'a pas connu mais qui incarne à ses yeux les vertus traditionnelles neuchâteloises.
3. Suivent les *Souvenirs* proprement dits, rédigés en 1842, cœur du texte: une cinquantaine de pages serrées, sur le mode autobiographique et selon une ligne d'exposition chronologique, mais avec des retours en arrière et beaucoup de portraits de contemporains.
4. Marval n'a rien écrit entre 1842 et 1850, ou plutôt rien conservé de ce qu'il a écrit, parce que, dit-il, son appréciation de la situation politique était fautive: il pensait que «l'esprit et les mœurs de la société neuchâteloise et l'attachement du peuple à ses institutions historiques protégeraient le pays du radicalisme.» (p. 77). Il reprend la plume en 1850, en une sorte de journal très irrégulièrement tenu jusqu'en 1862, axé sur la politique, multipliant aussi les observations sociologiques. La cohérence de cette dernière partie n'est pas celle de la précédente.

Le préambule de 1842 expose clairement les intentions du scripteur (p. 1):

«Je commence aujourd'hui l'exécution d'un projet formé il y a quelques mois de transmettre à mes enfants [deux fils, une fille, fig. 2] quelques-uns de mes souvenirs. Je voudrais leur retracer mes observations sur les choses et sur les hommes de mon époque [...] et les leur livrer comme des fragments de l'histoire de la société de ma ville natale au 19^e siècle. Je pense ne pas faire une œuvre inutile; je la crois tout au moins nouvelle [...]. Les hommes du 18^e siècle disparaissent et avec eux tout un ordre d'idées que mes enfants ne connaîtront que par l'étude de l'histoire. Je me rappelle les débris de la vieille société neuchâteloise avec le pesant cortège de l'étiquette; j'ai vécu plus tard au milieu d'un monde d'idées en tourmente; j'ai assisté à la dernière lutte de l'ancien temps, vieillard à l'extérieur digne et à l'esprit léger, avec ce 19^e siècle aux formes brusques, à la démarche cavalière, à l'esprit à la fois hardi et sérieux.»

Le texte respire le regret d'un passé et d'une société dont l'auteur ne méconnaît cependant pas les défauts (il est au contraire d'une redoutable et désespérante lucidité). Ce qui l'intéresse avant tout, ce sont les mentalités, et non l'histoire politique:

«Je ne sens aucun goût pour cette entreprise; [...] je me demande s'il vaut la peine d'écrire ce dont déjà personne ne se soucie plus, et j'abandonne le côté politique de l'histoire pour ne m'occuper que des mœurs et de l'esprit de mon temps dans le cadre restreint de la famille neuchâteloise.»

En réalité le «côté politique» le passionne, mais surtout à travers l'observation sociale.

Famille(s) et société

La famille est pour Marval la cellule de base de la société. Les individus viennent ensuite, ce qui explique son atta-

chement aux filiations et à la généalogie. Un individu se définit d'abord par son appartenance à une famille, à un patronyme, éventuellement par un rattachement à une branche particulière de cette famille. Pour Marval, la question bientôt si controversée de l'hérédité biologique des caractéristiques psychologiques ne se pose pas: tout personnage est présenté à travers une ascendance jugée déterminante.⁴ A chaque patronyme correspondent, outre un blason et une devise, des caractéristiques «génétiques», «transgénérationnelles», des traits de personnalité, puisque la personnalisation des familles, individualités collectives, est constante. L'inné l'emporte sur l'acquis. Ainsi, dit Marval, à propos d'une famille récemment anoblie, celle des Roulet-de Mézerac:

«Je crains que cette lèpre de la vanité ne prenne un caractère d'hérédité dans cette famille car, prenons-y garde, les descendants héritent de leurs ascendants aussi bien des traits de caractère que des formes du corps, et cette empreinte finit par devenir aussi indélébile que celle de la nationalité; cette transmission héréditaire des dispositions et des tendances morales est un phénomène psychophysique fort intéressant à observer. Elle est fortement indiquée dans quelques familles neuchâteloises.» (p. 83–84).

D'un passage en revue de ces dernières, «communautés de vie, de sang, d'âme»,⁵ tirons quelques exemples d'«identité du sang» qui sert à la distinction et à l'affirmation:

- Chambrier: «Vie toute politique; tendance habilement soutenue à la suprématie de position, recherche des riches alliances, esprit de corps, conservation religieuse de leur passé, études historiques, politesse froide, dignité, réserve.» (p. 84). «Il n'est peut-être aucune famille au monde dont l'esprit de corps soit plus héréditaire.» (p. 71).
- Pury (branche dite «des Escaliers»): «Fermes et droits comme leur devise, peu d'esprit de corps, enclins à thésauriser, minutieux, braves et pointilleux, ardents, inflammables; visent au positif.» (p. 84).
- Montmollin: «Aptitude aux affaires, penchant aux opérations financières, faibles par besoin de popularité; plus de grand air que de dignité, plus de sens que d'esprit, point de poésie, point d'imagination, gens tout positifs et pratiques, droits et d'une probité délicate.» (p. 84).
- Meuron (branche de Fenin): «Rudesse et énergie de caractère; esprits méthodiques collés à la règle, du cœur et pas de sensibilité, point de disposition aux beaux-arts, point d'esthétique; esprit de corps.» (p. 84).
- Enfin les Marval eux-mêmes: «Plus de nerfs que de muscles, plus d'élan que de force, plus d'instinct (...) que de réflexion; la tête près du bonnet; nous nageons avec aisance, mais nous ne plongeons guères.» (p. 84).

Marval peut aussi être plus nuancé et subtil. Ainsi à propos de la famille de Pierre, celle du fameux maire de Neuchâtel, Charles Louis de Pierre (1736–1824):

«La famille de Pierre était opulente, et soutenait son rang par la conservation religieuse des anciennes formes et de toutes les habitudes imposées par la tradition; elle était le Passé, debout, avec sa manière de dire et de penser, au milieu du Présent sur lequel elle promenait les regards du grand seigneur [...]. Elle respectait les choses vieilles, ménageait les anciens meubles qu'elle ne déplaçait jamais, ignorait les exigences de la mode, mettait tout en réserve et ne détruisait rien. Elle était prudente, soigneuse de ses intérêts, mais sans pitié pour ceux qui administreraient mal les leurs [...]. Son esprit [...] saisissait vivement et avec originalité, mais s'enfermait aux angles des choses, il ne simplifiait rien, compliquait ce qui ne devait pas l'être, s'entortillait ou se noyait dans les détails et s'agitait sans avancer, par l'importance exagérée qu'elle mettoit à tout. L'énergie et la ténacité était le fond de son caractère. Son orgueil perçait dans ses formes et ses habitudes, mais il se voilait d'une politesse parfaite et d'une amabilité rare.» (p. 34).

Cependant les alliances, si nombreuses à l'intérieur du petit ensemble de familles qui constitue le cadre social de ces analyses, peuvent modifier ou affaiblir les caractéristiques ataviques par l'apport de celles d'une autre souche:

«Le sang Meuron de Fenin se marque trop chez les Montmolin d'aujourd'hui: la forme digne, souple et aimable de leurs pères s'en va.» (p. 2).

Et à propos de son père Samuel:

«Il ne tenait des Marval que par ses goûts militaires [...]. Le sang Sandoz-Rosières, celui de la famille de sa mère, circulait dans ses veines. C'était un sens simple et droit, un cœur bon mais attelé malheureusement à un esprit léger, irrésolu et trop impressionnable.» (p. 25).

L'identité familiale est donc le résultat d'une subtile alchimie génétique dont Marval cherche les manifestations dans ses portraits. Une foule de personnages vivement campés traverse les *Souvenirs*, desquels se détachent de fortes personnalités, chefs de familles, «mâles dominants» en général âgés, incarnant le paternalisme de l'autorité qui organise et hiérarchise la vie de la famille, reflet du paternalisme typique des modes de gouvernement de la principauté. Par ailleurs, l'analyse esquissée des rapports interfamiliaux, du jeu des alliances matrimoniales, polarisés par le souci de la constitution ou de l'accroissement des patrimoines et surtout du contrôle du pouvoir politique (le Conseil d'Etat), révèle le fonctionnement clinique de cette couche sociale que Marval appelle judicieusement la «famille neuchâtoise», sorte de caste à tendance endogame, effectivement structurée en clans et sous clans.

La prise en compte du cadre de vie de ces familles permet à l'auteur quelques considérations sur la «société neuchâtoise» – en fait surtout la catégorie sociale qui est la sienne. Sa conception d'homme d'Ancien Régime

reste élitaire: la société doit être clairement ordonnée, c'est-à-dire verticalement structurée, et chacun doit rester à sa place; on ne se mélange pas. C'est ainsi qu'il écrit, à propos de son éducation qui l'autorisait, sans égard à «la différence de position et d'éducation», à jouer avec d'autres enfants «sans souci de la classe inférieure» (p. 120) – il s'agit d'une infériorité intellectuelle d'origine génétique –:

«Nos parents moins prudents que ceux d'aujourd'hui, confiaient à leurs domestiques la garde de leurs enfants. C'est en effet avec les servantes que j'ai passé maintes soirées d'hiver, et j'en ai utilisé le souvenir pour ne pas envoyer mes enfants à pareille école [...], pour les mettre en garde contre cette légèreté avec laquelle certains parents confient leurs enfants [...] aux gens de la basse classe. Les propos malséants, les allusions grossières et les nombreuses saturnales dont j'ai été le témoin se sont reproduits à ma mémoire à un âge où j'en appréciais toute la signification.» (p. 28).

Ce qui frappe le plus Marval, c'est l'évolution de la sociabilité de sa caste. Selon lui, à la fin du XVIII^e siècle, la vie de société était animée et raffinée, sous l'influence du service étranger des officiers, des pratiques culturelles locales puis de l'émigration française dès 1789; le modèle en était la vie de cour à la française. L'Empire – auquel la principauté a été indirectement rattachée – a modifié tout cela; les élégantes frivolités de l'Ancien Régime ont été remplacées par la primauté des militaires, dans un épaississement et une raréfaction des plaisirs de la sociabilité. Le retour en arrière tenté à la Restauration a été vain, tant l'influence des modèles aristocratiques napoléoniens était forte sur l'oligarchie locale: «enflure, prétentions des parvenus, gêne» dans les relations:

«L'enjouement de l'esprit livra le terrain à l'ostentation et au luxe, et la société devint froide et muette en étalant les richesses de la toilette et de la table [...]. La société neuchâtoise devint ennuyeuse et s'ennuya; et quelques familles que les entraînements d'un luxe envahissant inquiétaient prirent le parti de la désertion et de vivre dans la retraite.» (p. 89).

Or c'est à ce moment qu'apparaît, très marqué à Neuchâtel, le Réveil religieux, dont un des effets a été de confirmer et d'étendre cette tendance au repli et à l'austérité dans la vie sociale d'une partie de la «famille neuchâtoise». Marval approuve pleinement cette rénovation du protestantisme, mais considère l'anéantissement des pratiques traditionnelles comme un de ses effets négatifs. La Révolution de 1848 a rendu toute résurrection impossible.

Que faire? Il faut susciter une nouvelle sociabilité, qui tienne compte de l'évolution de la société et de la politique; il faut s'adapter à son temps. D'où ce discours moderniste:

«Cette disposition de petite ville à faire de la coterie et à n'accepter pour son prochain que les personnes d'un certain rang ou d'une certaine humeur ne pourrait-elle s'échanger de bonne grâce contre une autre, moins étroite et plus charitable?»

Pourquoi ne pas souffrir comme membre d'un même salon telle ou telle personne contre laquelle nous nourrissons des préventions d'autant plus injustes peut-être que nous la connaissons moins? Devenons charitables, parlons peu de nous-mêmes, soyons simples sans cesser d'être prudents, secouons nos petits préjugés, plaçons l'aristocratie du mérite au niveau de celle du sang, et notre société deviendra vivante et aimable. Si la société des femmes polit les mœurs et aiguise l'esprit [...], que dans nos salons les hommes mettent les femmes en part de leur conversation [...] et qu'ils abordent avec elles tous les sujets qui peuvent intéresser leur esprit; [...] leur intelligence plus souple et plus fine que la nôtre animera ces entretiens.» (p. 90–91).

Conceptions politiques: le réformisme conservateur

Marval est un monarchiste loyal, mais modéré, doublé d'un «patriote» neuchâtelois, attitude avec laquelle l'appartenance aux Hohenzollern, dont il voit bien les avantages – passés surtout –, n'est pas pour lui en contradiction. Le régime, dit-il, a exposé Neuchâtel à bien des influences extérieures, qui n'ont pourtant «point altéré le sentiment national; et le Neuchâtelois, homme d'étude ou négociant, diplomate ou militaire ne court le monde qu'avec l'espoir de finir ses jours dans sa patrie; toute autre terre que la terre natale lui est un lieu d'exil, et il se hâte de rassembler les matériaux du nid qu'il se propose d'y construire.» (p. 90).

Les insurrections de 1831 ont été un premier motif d'inquiétude politique et de désillusion; il se refuse du reste à parler «d'un sujet qui rappelle plus de passions haineuses que patriotiques [...]; les temps modernes fournissent peu de héros antiques et [...] l'amour de soi parle plus haut que celui de la patrie.» (p. 17–18).

Plus tard, par exemple à travers son analyse de la position de Frédéric de Chambrier (1785–1856), président du Conseil d'Etat, qu'il admire beaucoup, il fait part de ses propres vues sur la politique à suivre face à la contestation républicaine:

«[Favarger] sait que les sciences mises à la portée de tous et le développement du commerce et de l'industrie nivellent les rangs; il comprend que les institutions historiques doivent céder la place à l'application des théories modernes et [...] qu'on ne maintient le passé dont l'opinion ne veut plus qu'en courant le risque de tomber dans l'oubli avec le passé lui-même; et aussitôt il [...] propose l'abolition de plusieurs institutions historiques. Les stationnaires crient à la ruine imminente de l'Etat [...]. Les charges principales de l'Etat appartenaient jadis presque exclusivement à certaines familles, aujourd'hui elles ne doivent plus être que l'apanage du mérite et du savoir [...]. Cette politique a des détracteurs parce qu'elle froisse des préjugés et des intérêts privés.» (p. 71).

Mais l'évolution de l'opinion, le sentiment croissant de l'échec de cette politique, l'affermissement du radicalisme le poussent dans une sorte de désespoir politique qui le conduit à sa démission de 1848. A Thielle il comprend dès l'automne 1847 que le radicalisme va l'emporter, «qu'au

premier signal, tous [ses] administrés passeraient à l'ennemi» (p. 77), ce qui se confirme: «Onze semaines après, la population de la Chatelainie de Thielle gueulait la République, et ma trentaine de notables traversait la ville (...) pour l'acclamer au château et protester de son entier dévouement au gouvernement révolutionnaire.» (p. 79).

Désormais ses préoccupations portent sur l'avenir du conservatisme. La grande question est: «Les royalistes doivent-ils s'unir ou non pour combattre légalement l'influence du radicalisme?» (p. 95). La réponse est positive. Il est consterné par les divisions et les haines destructrices que la Révolution crée au sein des royalistes, d'autant que les vainqueurs sont, eux, unis. Il distingue ceux qui pensent qu'il s'agit d'une épreuve passagère, ceux qui voient dans la République l'«aurore d'un nouvel ordre», avec lequel il faut composer, et enfin les «ultras», qui rejettent totalement l'innovation: «Ce sont les sectaires et les fanatiques du parti conservateur», gens dangereux, qui se bercent d'illusions: «Ils sont tout d'une pièce et marchent tous à l'absurde en poursuivant la vérité absolue dans le domaine politique. Ils ne tiennent aucun compte des circonstances; ce sont des chevaux sans bouche galopant sur la vieille route.» (p. 80).

Marval adopte rapidement la seconde option, doutant fortement de la possibilité d'une restauration. Il choisit donc une position modérée, bien en accord avec lui-même: il faut lutter contre la République, mais avec des armes légales, non par le complot et le coup d'Etat, il faut utiliser les nouvelles institutions pour les réformer:

«La meilleure partie du peuple neuchâtelois en souffrance a le droit et le devoir de faire entendre sa voix par des représentants dans les conseils de la nation et dans les corps judiciaires et d'intervenir dans le choix des pasteurs. Toute cette fraction doit-elle demeurer passive et consacrer par son silence le régime du radicalisme? (...) Les vrais Neuchâtelois enfin peuvent-ils en conscience et en raison laisser tranquillement leurs frères pervertis dévorer avec des étrangers leur commun patrimoine?» (p. 87).

En conséquence il condamne le soulèvement royaliste de 1856, «drame» qui met fin à tout espoir de retour en arrière:

«Aujourd'hui, dit-il en janvier 1858, le Neuchâtel de nos pères a cessé d'être; la grande razzia en a été faite et dans quelques mois peut-être les derniers vestiges de son histoire auront été effacés; il nous reste un Neuchâtel livré au radicalisme le plus audacieux; c'est la conséquence du 3 septembre [1856].» (p. 137).

Charles de Marval est un excellent exemple de ce qu'on peut appeler le «réformisme conservateur» neuchâtelois d'avant 1848, tendance des plus lucides royalistes, beaucoup moins immobiles ou rigides qu'on ne pourrait le croire. Ce courant imprégné de bonnes intentions, de convictions religieuses et morales, vise, pour sauver l'essentiel (la monarchie et les valeurs traditionnelles), à réformer ce qui est décidément hors d'âge. Mais il se

heurte d'une part à une opposition républicaine irréductible qui s'appuie sur les modèles démocratiques helvétiques, et d'autre part à une difficulté insurmontable: comment réformer sans remettre en question tout le système, toute l'organisation des pouvoirs, donc sans perdre toute influence sur son contrôle, sans perdre aussi une indépendance et une identité neuchâteloises patiemment conquises au fil des siècles? Contradiction interne que les «clans» constitutifs de la «famille neuchâteloise» ne pourront finalement pas résoudre.

Marval est un de ceux qui se sont efforcés de sortir de ce blocage. Ses convictions politiques et son enracinement social ne l'empêchent pas de porter sur son époque et ses contemporains un regard qu'il rapproche lui-même de celui de l'aigle qui survole son territoire, un regard à la fois distant et perçant. Il laisse un témoignage du plus haut intérêt et d'une grande intelligence.

NOTES

- ¹ PHILIPPE HENRY, *Les débuts de la statistique criminelle et la naissance de la prison à Neuchâtel. Charles François de Marval (1802–1880)*, in: PHILIPPE HENRY / MAURICE DE TRIBOLET (éd.), *In dubiis libertas. Mélanges d'histoire offerts au professeur Rémy Scheurer*, Hauterive 1999, p. 313–335. – PHILIPPE HENRY, *Institutions et Révolution: la justice criminelle et le droit pénal neuchâtelois de la fin du XVIII^e siècle à 1848*, in: PHILIPPE HENRY / JEAN-MARC BARRELET (éd.), *Sujets ou citoyens? Neuchâtel avant la Révolution de 1848* (= Recueil de travaux publiés par la faculté des lettres et sciences humaines, 53), Genève 2005, p. 99–202.
- ² Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN), Fonds Marval, vol. 64, «Observations et souvenirs, rédigés en 1842 [en fait

dès 1842] par Charles François de Marval», auxquels, dans nos citations, nous renvoyons directement *in texto*; nous avons modernisé la ponctuation et l'orthographe. Nous préparons une édition des *Souvenirs*.

- ³ Depuis quelques années, l'*Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire (AVO)* s'efforce de sauvegarder et de rassembler ces écrits à l'échelle cantonale (www.archivesdelavieordinaire.ch). Sur les egodocuments populaires, voir notamment JEAN-PIERRE JELMINI, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime. Plaidoyer pour une étude des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive 1994.
- ⁴ On retrouve cette idée dans les réflexions criminologiques de Marval (cf. note 1).
- ⁵ MARCEL MAUSS, *Manuel d'ethnographie*, Paris 1967, p. 160.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1, 2: Auteur.

RÉSUMÉ

Charles de Marval (1802–1880) est le rejeton d'une ancienne famille de l'oligarchie patricienne de la principauté-canton de Neuchâtel, dont le souverain est, de 1814 à 1848 (après 1707 à 1806), le roi de Prusse. Excellent juriste formé à Berlin et Göttingen, il occupe diverses charges politico administratives au service de l'Etat de Neuchâtel, jusqu'à son retrait précoce des affaires, peu avant la Révolution radicale, helvétiste et démocratique de 1848. Conservateur favorable à une évolution nécessaire à la conservation, royaliste sincère, il est aussi un ardent «patriote neuchâtelois», défenseur d'une autonomie et d'une identité neuchâteloises nullement amoindries à ses yeux par la souveraineté des Hohenzollern. Ses *Souvenirs*, rédigés dès 1842 à l'intention de ses enfants et principalement consacrés aux dernières décennies de la fin de l'Ancien régime, constituent un témoignage remarquable sur les élites politiques, culturelles et économiques qui occupent le cadre de sa vie sociale. Marval est un observateur désabusé mais extrêmement lucide et critique d'une société et d'une sociabilité formées au XVIII^e siècle et vouées à la disparition. Il commente, tel un ethnologue perspicace, les pratiques et les travers de cette société, en analyse les articulations, principalement familiales, en décrit les rivalités et les tensions internes et en déplore la progressive incapacité à s'adapter au XIX^e siècle de la modernité et de la démocratie.

ZUSAMMENFASSUNG

Charles de Marval (1802-1880) ist der Nachkomme einer alten Patrizierfamilie des Kantons Neuenburg, der (nach 1707 bis 1806) von 1814 bis 1848 als Fürstentum dem König von Preussen unterstand. Nach Studien in Berlin und Göttingen übernahm Marval als ausgezeichneter Jurist verschiedene politisch-administrative Aufgaben im Dienst Neuenburgs. Kurz vor der radikaldemokratischen Revolution von 1848 trat er frühzeitig von seinen Ämtern zurück. Als konservativer und aufrichtiger Royalist, einer notwendigen Erneuerung der alten Strukturen aber nicht abgeneigt, war er ein glühender Neuenburger Patriot, der sich für die Autonomie und Identität Neuenburgs einsetzte, die er durch die Herrschaft der Hohenzollern keineswegs als vermindert ansah. Marvals *Souvenirs*, 1842 für seine Kinder verfasst, widmen sich vor allem den letzten Jahrzehnten des zu Ende gehenden Ancien Régime. Sie sind ein bemerkenswertes Zeugnis für das Wirken der politischen, kulturellen und wirtschaftlichen Elite, die den Rahmen von Marvals gesellschaftlichem Leben bildet. Marval ist ein skeptischer, aber ausserordentlich klarsichtiger Beobachter einer Gesellschaft und deren Umgangsformen, die sich im 18. Jahrhundert ausgebildet haben und dem Untergang geweiht sind. Er kommentiert als scharfsinniger Augenzeuge die Praktiken und Schwächen dieser Gesellschaft, wie sie sich vor allem in den Familienverhältnissen zeigen. Er beschreibt deren Rivalitäten und Spannungen untereinander und beklagt die Unfähigkeit, sich den neuen demokratischen Verhältnissen des 19. Jahrhunderts anzupassen.

RIASSUNTO

Charles de Marval (1802-1880) è un discendente di una vecchia famiglia patrizia del Cantone di Neuchâtel, che dal 1814 al 1848 era un principato appartenente al regno di Prussia (di cui aveva già fatto parte dal 1707 al 1806). Al termine dei suoi studi a Berlino e Göttingen vennero conferiti a Marval, che era un eccellente giurista, diversi incarichi politici amministrativi per conto del principato di Neuchâtel. Poco prima della rivoluzione radicaldemocratica del 1848 si dimise anzitempo dai suoi incarichi. Nonostante fosse stato un monarchico leale, non era del tutto avverso alla necessaria rinnovazione delle strutture vetuste. Inoltre era un ardente patriota neocastellano che sosteneva l'autonomia e l'identità di Neuchâtel, che non riteneva minimamente scalfita dalla reggenza da parte degli Hohenzollern. *Souvenirs*, il testo redatto da Marval per i suoi figli nel 1842, è dedicato soprattutto agli ultimi decenni dell'Ancien Régime, ormai in declino. Lo scritto costituisce una testimonianza autorevole dell'élite politica, culturale ed economica che formava all'epoca il contesto della vita sociale dell'autore. Marval è uno scrittore scettico ma, al contempo, un osservatore acuto della società e delle sue forme di comportamento, formatesi nel XVIII secolo e destinate a scomparire. In quanto attento testimone commenta le usanze e le debolezze di tale società, soprattutto per come si manifestano nell'ambito dei rapporti all'interno delle famiglie. Inoltre, ne descrive le rivalità e le tensioni e lamenta l'incapacità di adeguarsi alle nuove condizioni democratiche del XIX secolo.

SUMMARY

Charles de Marval (1802-1880) is the scion of an old patrician family from the Canton of Neuchâtel, a principality that belonged to the King of Prussia (after 1707 until 1806) from 1814 to 1848. After studying in Berlin and Göttingen, Marval, an excellent lawyer, served the principality of Neuchâtel in various capacities. Shortly before the radical democratic revolution of 1848, he retired from office at an early age. A conservative and upright royalist, he was not entirely averse to the necessary renewal of old structures and as a fervent patriot, he rigorously championed the identity and autonomy of Neuchâtel, which in his view was not endangered by the sovereignty of the House of Hohenzollern. The *Souvenirs*, written in 1842 for his children, are devoted primarily to the last decades of the Ancien Régime. The writings bear remarkable witness to the political, cultural and economic elite that formed the framework of Marval's social life. Marval, though disabused, makes exceptionally farsighted observations on the society and social life that had acquired ascendancy in the 18th century and was now in relentless decline. With great sharpness of wit, he remarks on the practices and weaknesses of this society, especially as reflected within the family. He describes the rivalries and domestic tension and deplores the inability to adapt to the democratic changes of the 19th century.